

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

**SEANCE DU 12 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 06 juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle des chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 11

Nombre de délégués participant au vote : 10

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Roseline VALEAU

Elus Le Cellier : Michael DAVID, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Déborah SIDDI, Stéphanie BÉRITAULT

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER

**Titulaires absents excusés :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE (pouvoir à Cécile COTTINEAU), Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Anita MENET)

Elus Mouzeil : Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRETEC

**Suppléants présents :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU (pouvoir de Suzanne LELAURE)

Elus Ligné : Anita MENET (pouvoir de Maurice PERRION), Guillaume NIEL

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Didier PICAT

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Deborah JOURDON

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

**Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT**

**N°12.06.2024-04 : MODIFICATIONS DES TARIFS REPAS ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS**

En janvier 2024 les tarifs de la commune de Mouzeil ont changé pour la restauration scolaire. Le SIVOM appliquait les mêmes tarifs que Mouzeil puisque cette commune accueillait l'unique accueil périscolaire porté par le SIVOM jusque-là. Depuis la reprise de l'accueil de Ligné en 2022, il convient de proposer un tarif SIVOM pour plus d'équité pour les familles des deux communes.

Lors de la commission enfance de novembre 2023, les élus proposaient :

- Un passage aux 14 tranches de QF et un tarif pour les enfants habitant en dehors du secteur couvert par le SIVOM pour harmoniser les grilles en fonction des autres tarifs du SIVOM

- Une étude des tarifs repas proposés par les communes concernées et du coût du repas payé au prestataire de chaque commune
- De définir le coût d'une pause méridienne au SIVOM (temps de personnel encadrant inclus)
- Une mise en application à la rentrée scolaire 2024

Lors de la commission enfance du 22 mai 2024 et sur proposition d'une nouvelle grille tarifaire après étude des données précitées, les élus demandent d'appliquer un tarif sans distinction d'âge puisque les coûts des prestataires ne font pas cette différence et d'augmenter les tarifs spécifiques aux petits déjeuners et ceux liés aux PAI (enfants qui apportent leurs repas dans le cadre d'un protocole médical individuel), afin de s'approcher du coût réel de ces services.

Il est ainsi proposé de modifier les tarifs repas comme suit :

### Ancienne grille tarifaire

Maternels	Elémentaires	Surveillance uniquement
4,25 €	4,46 €	0,54 €
Petit déjeuner (sur demande) au prix de 0,76 €		

### Nouvelle grille tarifaire

Tranches	QF	Petit déjeuner	Repas habitants sur le secteur du SIVOM	Repas habitants HORS secteur SIVOM	PAI (encadrement uniquement)
1	<400	0,80 €	3,50 €	3,70 €	0,70 €
2	401 à 550		3,70 €	3,90 €	
3	551 à 700		3,90 €	4,05 €	
4	701 à 850		4,05 €	4,25 €	
5	851 à 1000		4,25 €	4,45 €	
6	1001 à 1150		4,45 €	4,60 €	
7	1151 à 1300		4,60 €	4,75 €	
8	1301 à 1450		4,75 €	4,95 €	
9	1451 à 1600		4,95 €	5,10 €	
10	1601 à 1750		5,10 €	5,25 €	
11	1751 à 1900		5,25 €	5,40 €	
12	1901 à 2150		5,40 €	5,55 €	
13	2151 à 2300		5,55 €	5,70 €	
14	>2301		5,70 €	5,90 €	

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission enfance émis le 22 mai 2024 sur les modifications apportées à la grille tarifaire des repas des accueils de loisirs et périscolaires,

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical émis le 29 mai 2024,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**



**Suffrages exprimés :**

<b>Voix pour : 10</b>	<b>Voix contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Ne prend pas part au vote : 0</b>
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

- D'APPROUVER la nouvelle grille tarifaire des repas des accueils de loisirs et périscolaires
- D'APPLIQUER les nouveaux tarifs à compter du 2 septembre 2024, jour de la rentrée scolaire

La Présidente,

Anne-Marie CORDIER

**SIVOM du Secteur de Ligné**  
3 place de la Perretterie  
44850 LIGNÉ  
Tél : 02 51 12 20 04  
sivomligne@orange.fr

La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le



ID : 044-244400669-20240612-12062024\_04-DE